



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international de
planification de l'éducation
IPE-UNESCO Dakar
Bureau pour l'Afrique

AVEC LE SOUTIEN DE



Le défi du suivi de la qualité dans un enseignement à distance

NOTE 1

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI AU PILOTAGE DE LA QUALITE A
L'ENSEIGNEMENT DE BASE

Publié en 2020 par :

IIEP-UNESCO Dakar

Almadies - Route de Ngor

BP 3311 Dakar – Sénégal

Tél : + 221 33 859 77 30

poledakar.iiep.unesco.org

Auteurs : Ghyslaine Lethuillier, Patrick Nkengne.

Attribution :

Le défi du suivi de la qualité dans un enseignement de base à distance, Programme régional d'appui au pilotage de la qualité à l'enseignement de base, IIEP-UNESCO Dakar, 2020.



Vous êtes libre de partager, reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre.

Selon les conditions suivantes :

- **Attribution** — Vous devez attribuer l'œuvre de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits.
- **Pas d'utilisation commerciale** — Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.
- **Pas d'œuvres dérivées** — Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette œuvre.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'UNESCO ou de l'IIEP, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO ou de l'IIEP.

Introduction

Depuis le mois de mars 2020, suite à la déclaration de la pandémie COVID-19 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 185 pays et territoires ont décrété la fermeture des établissements scolaires avec des durées variables en fonction du contexte de chacun, affectant ainsi le quotidien de plus d'un milliard d'élèves dans le monde. Suivant l'expérience de l'épidémie de la fièvre Ebola, la fermeture des écoles semble être une décision prudente visant à limiter la transmission du virus, les gestes barrières de précaution étant difficiles à mettre en œuvre et à respecter dans les établissements scolaires. Cette décision va de pair avec les mesures de prévention de la pandémie prises par certains gouvernements comme le confinement ou la limitation des déplacements.

En Afrique, peut-être plus qu'ailleurs, à cause de cette fermeture des établissements scolaires, les avancées obtenues pour étendre et améliorer la qualité de l'éducation de base pourraient marquer le pas, ce d'autant que dans bon nombre de pays, notamment sahéliens, de très nombreuses écoles étaient déjà fermées depuis plusieurs mois en raison de l'insécurité, de grèves ou d'aléas climatiques. Pour les systèmes éducatifs les plus fragiles, cette rupture de l'année scolaire risque d'avoir un impact négatif sur les élèves des familles les plus vulnérables en termes socio-économique et les plus éloignés des services publics. Les conditions pour assurer la continuité des apprentissages à la maison sont limitées. Leur présence à la maison peut aussi fragiliser la situation économique des parents, contraints de trouver des solutions ad hoc de prise en charge ou de compenser la disparition des repas scolaires. Les tâches domestiques, en particulier pour les filles, et les autres travaux nécessaires à la tenue des foyers et des exploitations agricoles, selon les contextes, peuvent également empêcher les enfants de bénéficier d'un temps d'apprentissage suffisant.

Les systèmes éducatifs sont confrontés à une situation d'une ampleur inédite qu'ils doivent affronter en tentant de préserver un enseignement de qualité sachant que, élèves et enseignants sont dans l'impossibilité d'être rassemblés dans un même et unique lieu, la salle de classe. « L'enseignement n'est plus à l'école mais à la maison ».

La configuration traditionnelle de l'école impose en général que l'enseignant soit devant les élèves. Pour s'assurer que l'enseignement se passe dans de bonnes conditions, un arsenal de mesures est pris pour garantir que l'enseignement dispensé atteigne les objectifs qui lui sont assignés. Celui-ci comprend :

L'enseignant qui est en contact direct avec l'ensemble de ses élèves dans un même lieu – la salle de classe – et au même moment. Cet enseignant utilise des méthodes pédagogiques centrées sur l'élève. Il est le premier facteur de l'évolution des connaissances et des compétences de chacun des apprenants tout au long de l'année scolaire, qui est rythmée par des périodes d'activités et des vacances adaptées à leurs besoins.

Le directeur qui, par sa présence, veille au bon fonctionnement administratif de l'établissement et assure l'accueil de l'ensemble des effectifs. Il pilote également le volet pédagogique de l'école, met à disposition les programmes et le matériel pédagogique nécessaires au bon déroulement des apprentissages et en assure le suivi.

Le conseiller pédagogique et l'inspecteur qui vérifient aussi que les enseignements dispensés sont en conformité avec les programmes nationaux, que les élèves acquièrent des connaissances. Ils assurent aussi un encadrement ponctuel pour aider les enseignants à réfléchir sur leurs pratiques et les améliorer.

Ce dispositif d'enseignement traditionnel est doté également d'un système de contrôle et d'évaluations régulières qui permet de mesurer l'effectivité de la présence en classe et les

progressions des élèves. Les évaluations sont souvent renforcées par des activités de soutien pour les élèves en difficulté ou « décrocheurs » afin de leur permettre de ne pas abandonner l'école. Les enseignants conçoivent et procèdent à des évaluations des acquisitions et mettent en place des remédiations (spécifiques ou dispositifs nationaux) dans le souci de permettre des parcours fluides à la majorité des apprenants. Les enseignants, quant à eux, bénéficient de dispositifs de formation initiale et continue afin d'acquérir les compétences nécessaires et l'accompagnement professionnel dont ils ont besoin.

Cependant, malgré l'encadrement et les efforts déployés, un grand nombre d'élèves n'arrivent pas à acquérir les compétences minimales et plusieurs autres sont confrontés à une irrégularité de leurs parcours scolaires marqués par des redoublements et des abandons. Même si dans de nombreux pays cette situation peut être attribuée au fait qu'un nombre non négligeable d'établissements scolaires publics sont en mauvais état, mal dotés en ressources humaines et en équipements, l'école reste le moyen le plus efficace pour éloigner les enfants de nombreux risques (travail précoce, violences, abus, exploitations, etc.) et leur donner l'opportunité d'acquérir les compétences nécessaires pour s'insérer dans la société et sur le marché du travail.

C'est pourquoi, en attendant la réouverture complète des établissements scolaires en toute sécurité, plusieurs gouvernements ont pris la décision de poursuivre les enseignements en essayant de trouver des formes alternatives d'apprentissages où l'enseignant et ses élèves ne sont pas réunis au même endroit (et donc à distance).

Au moment où les ministères de l'éducation des pays touchés par le COVID-19 s'engagent dans l'élaboration des plans d'urgences pour assurer la continuité de l'enseignement plusieurs questions se posent :

- Quels sont les modèles alternatifs d'apprentissages permettant de poursuivre les cours à distance ? Quels sont les avantages et les défis de chaque modèle au regard de l'objectif d'assurer une éducation de qualité équitable pour tous ?
- Quels dispositifs mettre en place en fonction des modèles, pour garantir que les fonctions d'enseignement, d'accompagnement et de soutien assurées par les enseignants, les directeurs, les conseillers et inspecteurs pédagogiques continuent ?

La présente note qui est la première parmi deux notes¹, se veut être une contribution du programme d'appui au pilotage de la qualité à l'enseignement de base, à la réflexion en cours dans les Ministères de l'éducation. Elle dresse un état des lieux des modèles de délivrance des cours à distance les plus utilisés tout en discutant des nouveaux acteurs qui entrent en jeu avec un rôle déterminant, et les conditions de réussite de chaque modèle. Elle insiste particulièrement sur les mesures d'accompagnement qu'il conviendrait de prendre pour assurer que la dimension qualité de l'enseignement dispensé à distance est prise en compte. Au-delà de l'urgence d'aujourd'hui, la note pourrait servir dans le futur dans toute situation de fermeture exceptionnelle des classes (insécurité, inondations, cyclones, autres épidémies, etc.) afin d'orienter les ministères dans les décisions sur la poursuite de l'enseignement/apprentissage à distance et les moyens d'en évaluer l'efficacité.

¹ La deuxième note rendra compte des dispositifs déployés par les ministères de l'éducation des pays d'Afrique subsaharienne, leur efficacité et les défis auxquels ils font face ; elle proposera ensuite des actions d'amélioration du pilotage de la qualité des enseignements à distance tout en s'appuyant sur les besoins identifiés et l'expérience du programme.

1. Les modèles d'enseignement à distance

Les modèles d'enseignement à distance peuvent être identifiés au travers du médium par lequel les contenus sont dispensés. Ces médiums peuvent être des plateformes en ligne, des cours envoyés directement sur les smartphones ou tablettes, des programmes diffusés à la télévision, à la radio et des cours et des cahiers d'exercices distribués en version papier directement au plus près des écoles. Souvent, plusieurs de ces modalités sont choisies pour fonctionner ensemble : par exemple, des émissions de radio peuvent accompagner l'exploitation par les élèves et les enseignants de supports papiers diffusés. Le rôle d'accompagnement des enseignants et des conseillers pédagogiques et corps d'inspection est également déterminant, quelque soient les supports utilisés.

1.1 Les plateformes numériques en ligne et supports hors ligne

Les plateformes numériques en ligne sont des outils logiciels dont le rôle est de permettre le pilotage des enseignements à distance. Elles proposent des espaces où des contenus pédagogiques élaborés sous divers formats (documents, audio, vidéos) peuvent être téléchargés afin que les utilisateurs (élèves, enseignants, parents, etc.) puissent y accéder. Ces plateformes numériques constituent des environnements permettant de stocker, réutiliser, gérer et distribuer des contenus pédagogiques à partir d'un référentiel commun de publication. Dans certaines configurations, les enseignants peuvent déposer leurs cours et les documents qui les accompagnent. Les élèves se connectent, suivent les directives proposées pour chaque discipline. Les parents d'élèves ont aussi un accès pour suivre les travaux et progressions de leurs enfants. Les interactions sont possibles par tous les acteurs. Un administrateur (ou une équipe) est le plus souvent en charge de la gestion du site afin qu'il soit opérationnel et à jour. Suivant les cas, l'administrateur peut doter la plateforme d'un espace d'échanges entre les utilisateurs, créant ainsi des communautés d'apprenants autour de contenus didactiques et d'activités pédagogiques ou même de soutien pour l'apprentissage en ligne pour ceux qui en manifestent le besoin. En marge des contenus en ligne (ON-LINE) accessibles par Internet, il existe également la possibilité d'offrir aux apprenants disposant d'un accès à un ordinateur, des supports type clé USB (OFF-LINE) qui peuvent contenir des ressources élaborées par les enseignants pour leurs élèves qui, à leur tour, peuvent renvoyer leurs travaux.

Un avantage indéniable des enseignements via une plateforme en ligne est la possibilité pour tout un chacun de se connecter soit en direct pour assister à une séquence pédagogique, avec contrôle possible de la présence effective, soit à temps choisi pour récupérer des ressources pédagogiques ou pour déposer des devoirs/ questions et solliciter de l'aide. Son principal désavantage est l'obligation de recourir à une connexion internet qui reste peu répandue dans les pays d'Afrique sub-saharienne, notamment en raison de son coût, et plus particulièrement dans les zones rurales. C'est pourquoi, dans un souci d'équité, et en dehors du fait que l'accès à un ordinateur ou une tablette à la maison restent l'exception, un ministère de l'éducation qui recourt à ce modèle devrait envisager avec les organismes de télécommunications, les possibilités de rendre gratuit ou au moins faciliter l'accès à ces plateformes.

1.2 La télévision

La plupart des pays africains possèdent au moins une chaîne de télévision publique et plusieurs disposent de chaînes privées. Pour pouvoir garder le contact avec les élèves et continuer l'enseignement à distance, des temps d'antennes dans la grille des programmes peuvent être négociés auprès des chaînes de télévision et utilisés pour les enseignements. Des séances de leçons sont préparées à partir des contenus du programme, puis filmées et diffusées. Une équipe technique est

mobilisée pour la préparation et le tournage de didacticiels vidéo. Il s'avère utile de sélectionner des enseignants qui réussissent à présenter clairement et de manière audible les séquences télévisées. Les tournages vidéo sont ensuite montés en séquences et sont diffusés à la télévision (ou sur le portail officiel du Ministère de l'Éducation par exemple ou tout autre site ad hoc). Certaines émissions peuvent être interactives et réclamer la participation des téléspectateurs par des interventions au téléphone. Ainsi l'animation doit faire partie des compétences indispensables au présentateur de l'émission même si c'est un enseignant.

La principale contrainte de ce modèle est l'obligation pour tous les élèves d'être disponibles au même moment pour suivre la leçon dispensée à la télévision selon une grille de programme annoncée à l'avance. Notons aussi que si ce modèle a l'avantage de toucher une plus large partie des élèves, il faut néanmoins avoir en plus l'accès à l'électricité pour en bénéficier. Il continue donc d'avoir un fort risque d'iniquité si ce moyen est le seul utilisé.

1.3 La radio

La radio reste la technologie la plus facile d'accès dans le monde. Selon l'UNESCO, en Afrique subsaharienne, entre 80% et 90 % de foyers ont accès à un poste de radio en état de marche. La plupart des pays disposent de stations de radio publiques, privées et communautaires qui peuvent être utilisées pour continuer à enseigner aux élèves qui se retrouvent soudainement déscolarisés. Comme pour la télévision, des émissions sont enregistrées ou peuvent être diffusées en direct. Des cours sont alors diffusés à des heures précises, largement annoncées afin que le public soit au rendez-vous. En simple diffusion, ce sont des leçons, des cours particuliers et d'autres émissions éducatives et culturelles qui peuvent être proposées. Des émissions plus interactives peuvent aussi être proposées localement et faire intervenir les enseignants qui peuvent répondre à des questions des auditeurs. À ce propos, l'instruction radiophonique interactive (IRI) est une approche pédagogique unidirectionnelle par radio qui permet d'atteindre les élèves et leurs parents, les enseignants par le biais de leçons interactives préenregistrées. L'infrastructure et le savoir-faire en la matière existent déjà dans de nombreux pays. Une ou plusieurs fréquence(s) de radio pourrai(en)t être spécialement mise(s) à disposition pour cela par les autorités des pays, afin d'être en mesure de dispenser au même moment des cours à des niveaux différents.

1.4 Tablettes et smartphones

Depuis les années 2010, la téléphonie mobile offre des opportunités importantes dans le domaine éducatif et récréatif. Les fonctions des téléphones mobiles (échange voix, SMS) en rapide développement (lecteur de textes et documents, mp3, image et vidéo) offrent plusieurs possibilités pour assurer des enseignements à distance. Des cours peuvent être préparés selon les divers formats disponibles et partager sur les smartphones et tablettes. Des applications usuelles telles que WhatsApp, Facebook et Google Classroom peuvent servir pour la création de forum d'échanges entre enseignants, élèves et ou parents d'élèves.

L'avantage de ce modèle réside dans le fait que de plus en plus de personnes disposent d'un terminal (près de trois quart de la population en Afrique dispose d'une tablette ou d'un smartphone). De plus, ils sont dotés d'applications permettant d'accéder à la fois à des plateformes en ligne et à la radio. Toutefois, même si le coût de ces appareils est en constante diminution, ils restent non accessibles pour certains, nécessitent de l'électricité pour les charger et une connexion internet pour avoir accès de bonne qualité aux applications WhatsApp, Facebook, etc.

Si les moyens d'enseignement à distance présentés jusqu'à présent ont des avantages certains, il reste des contraintes pour leur disponibilité qui empêchent de garantir un accès pour tous les élèves surtout les plus pauvres et dans les zones défavorisées. C'est pourquoi, les réponses pour le maintien de

l'enseignement à distance dans une situation d'urgence doivent tout de même intégrer une méthode plus simple et accessible à tous : les supports papiers.

1.5 Les supports papiers

Comment organiser l'enseignement à distance pour ceux qui n'ont ni électricité, ni télévision, ni radio et encore moins d'internet ? Les équipes pédagogiques ont recours aux « photocopies » ou « copies » tout simplement préparées sur des feuilles ou dans les cahiers des élèves par les enseignants et distribuées aux portes de l'école ou dans des points relais. L'enseignant prépare un travail directement en lien avec le niveau des élèves de sa classe et lié à sa progression. Les retours des travaux peuvent se dérouler selon le même principe. Les contacts avec les familles peuvent ainsi être maintenus. Dans certains systèmes éducatifs, des ressources ont été produites sous forme de livrets de cours avec des exercices spécialement adaptés à la situation.

Quel que soit le modèle d'enseignement à distance, l'absence partielle ou totale de l'enseignant doit nécessairement être palliée à plusieurs niveaux, notamment pour les élèves en bas âge. En effet, tous les modèles font intervenir un médium qui n'est pas nécessairement facile à utiliser pour tous. Les élèves ont donc besoin de l'assistance d'un membre du foyer. Les familles deviennent ainsi un acteur incontournable du ou des dispositifs d'enseignement à distance à mettre en place. Le rôle qu'elles doivent jouer doit donc être bien pensé et porté à leur connaissance. Ce rôle est d'autant plus difficile à assurer par les parents quand ils ne sont pas eux-mêmes alphabétisés.

Chaque modèle a des avantages et des inconvénients : les ministères devront les prendre en compte et analyser les contextes spécifiques dans lesquels ils envisagent de déployer l'enseignement à distance avant de décider du ou des modèle(s) le(s) plus pertinent(s) qu'il faudrait déployer pour ce contexte. Le tableau en annexe 1 présente avec plus de détails les avantages et les inconvénients de chaque modèle.

2. Les précautions à prendre pour garantir la qualité

Quel que soit le modèle alternatif utilisé pour assurer l'enseignement à distance, plusieurs précautions sont à prendre pour garantir que les ressources ainsi déployées conduisent in fine à un apprentissage réel pour tous. Nous abordons ces précautions dans cette section sous forme d'étapes à suivre/recommandations ?

2.1 Les contenus / plans de progression

Tous les modèles (supports) nécessitent des ressources pédagogiques (contenus) à mettre à disposition des élèves ou à communiquer via la radio et la télévision. Les contenus diffusés sont de la responsabilité des Ministères en charge de l'Education. Ils sont le plus souvent élaborés par des enseignants ou des formateurs/ inspecteurs pédagogiques. Il est nécessaire que les contenus soient adaptés au format du médium utilisé. Une instance de validation doit être mise en place pour s'assurer que le contenu de ces ressources est conforme au programme scolaire. La tâche peut être facilitée s'il existe un seul centre de préparation de ces ressources. Par contre, dans le cas où cette préparation est effectuée en divers lieux (classe, école, inspection, région), une coordination est nécessaire pour assurer que les divers contenus restent pertinents eu égard au programme scolaire et au public cible. Cela implique de prendre également en compte la langue d'enseignement qui peut varier d'un lieu à un autre. Une absence de coordination ou de contrôle sur les contenus créerait un fort risque d'inégalité où certaines régions bénéficieraient d'un contenu de qualité au détriment des autres. En

outre, les contenus validés devront être accompagnés d'un plan de progression qui permette de savoir ce qui est fait et à quel moment. Idéalement, ce plan de progression pourrait être établi de façon hebdomadaire. Il est nécessaire aussi de prendre en compte les retours des travaux des élèves pour pondérer les progressions car les conditions de travail, la disponibilité et la concentration peuvent très sensiblement influencer l'efficacité des apprentissages.

2.2 Choix / format du médium

Tous les moyens décrits sont des opportunités pour atteindre les élèves qui se retrouvent isolés et privés de la présence physique de leurs enseignants. Les responsables au niveau de l'institution éducative ont le devoir d'offrir à toute la communauté, une continuité pédagogique avec des formats qui répondent au plus près aux situations très diverses de la population scolaire. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, puisse bénéficier de cette continuité pédagogique. En Afrique subsaharienne, 89% des apprenants n'ont pas accès aux ordinateurs familiaux et 82% n'ont pas d'abonnement à internet (Données fournies par l'Unesco). Ce chiffre montre que l'immense majorité des foyers ne dispose ni d'ordinateur ni de connexion. Pour certaines familles, la promiscuité est un handicap au travail scolaire à la maison, et enfin, la motivation est difficile à maintenir hors du cadre de l'établissement. L'offre pédagogique doit faire l'objet d'une attention particulière et devra tenir compte des conditions de couvertures géographiques, des accès à l'électricité, des matériels audiovisuels disponibles (radio - télévision) et/ou téléphonique (téléphone - smartphone – tablette) mais aussi de l'âge des élèves ciblés (plus ou moins autonomes) afin de prendre en considération les conditions pour atteindre les élèves dans leur plus grand nombre dans un souci d'équité.

Tous les dispositifs (numériques, télévisés, radiophoniques) devront impliquer des contenus dans des formats variés. Il faut imaginer le déploiement de plusieurs dispositifs, modèles/alternatives en même temps dans un pays. Ceci implique un grand travail de synchronisation et de mise en cohérence et donc de pilotage. La maîtrise de ces dispositifs réclame de nouvelles compétences qui ne sont pas forcément celles des enseignants habituellement. Des besoins nouveaux, indépendants de la pédagogie et de la didactique des disciplines, émergent avec des niveaux de technicité à prendre en compte. Des techniciens dans les domaines du numérique, de l'audiovisuel sont nécessaires à la mise en forme des contenus offerts aux acteurs de l'éducation.

Ces offres doivent aussi s'adapter aux conditions nouvelles et rester dans un rythme hebdomadaire s'ils veulent structurer l'emploi du temps des élèves par exemple pour un programme TV ou radio sur plusieurs journées avec émissions délivrant des cours pour chaque niveau ; avec de nouveaux contenus entrecoupés de séquences ou journées dévolues au suivi (exercices, opérationnalisation).

Les rendez-vous nécessaires pour ponctuer les progressions doivent être fixes, et respectés. Dans le cas où les élèves ou leurs familles doivent venir à l'école pour chercher les travaux, un dispositif d'accueil respectant les normes de distanciation sociale doit être prévu en fonction de la disponibilité des parents et doit pouvoir répondre aux interrogations des élèves qui ont besoin d'explications. Il n'en reste pas moins que ce sont les familles déjà les plus éloignées de l'institution scolaire qui rencontreront davantage de difficultés.

Certains dispositifs, comme la diffusion d'émissions par la radio par exemple, peuvent toutefois permettre d'atteindre des publics en âge d'être scolarisés et qui pour différentes raisons ne fréquentaient pas ou très peu l'école. L'enseignement à distance, selon les modalités choisies pour son déploiement peut donc être pensé et mis en œuvre également en tant qu'opportunité nouvelle pour toucher des publics vulnérables, déscolarisés, enfants en situation de handicap, populations en situation de déplacement forcé, etc.

2.3 Appropriation par les élèves, suivi, encadrement et accompagnement

Les enseignants, les responsables des établissements, les équipes d'encadrement au niveau local, régional et national, doivent veiller à ce que chaque élève bénéficie des apprentissages pour ne pas perdre les acquis, en se référant aux documents habituels utilisés en classe (manuels et cahiers). Pour y arriver, les élèves et leurs familles ont besoin d'être accompagnés dans l'appropriation des ressources et des outils. Des conseils aux parents ou aux aidants (structuration et emploi du temps- installation pour des conditions optimums de travail- exigences par rapport aux productions – etc.) doivent être envisagés pour appuyer les familles dans ce nouveau rôle d'accompagnant dans les apprentissages des élèves. C'est en effet sur eux que repose aussi le succès de ces dispositifs d'enseignement à distance.

Certains établissements pourront renforcer les dispositifs existants d'accompagnement à la scolarité ou les créer et plus précisément dans le cadre de l'appui aux élèves en difficulté. Des « tuteurs » élèves de classes supérieures, étudiants pourraient se rapprocher (par téléphone par exemple) des familles qui éprouvent le plus de difficultés pour assurer la continuité des apprentissages. Certains parents peuvent aussi avoir des difficultés à aider les élèves car ils sont illettrés², ne connaissent pas la langue d'enseignement ou ne sont pas disponibles. Face à toutes ces situations, des dispositifs d'accompagnement doivent être pensés et mis en place pour y remédier.

L'éloignement de l'école risque d'aggraver la situation des élèves en difficulté, et de les conduire au découragement. Pour éviter cette situation qui serait préjudiciable, un dispositif de soutien pourra également être mis à contribution. Par exemple, un temps défini par jour (une heure), peut être réservé aux élèves qui souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement plus personnalisé ou d'une rediffusion. Des contacts directs par téléphone sont aussi possibles pour garder des liens, encourager les élèves et les familles dont le fonctionnement n'est pas toujours structuré. Ceci nécessite toutefois des moyens mis à disposition des enseignants (crédits téléphoniques par exemple). Les équipes éducatives peuvent aussi mettre en place un système d'affichage – conseil à la porte de l'école (par classe ou non) pour informer, aider, faire le point.

Au-delà des élèves et des familles, le dispositif d'accompagnement peut être étendu au corps enseignant. En effet, l'enseignement à distance n'étant pas une pratique usuelle, il se peut que certains enseignants et équipes pédagogiques éprouvent des difficultés à accompagner les élèves en fonction du modèle retenu. L'institution éducative devrait penser et élaborer des formes de soutien pour les équipes pédagogiques en difficulté elles aussi par rapport à cette situation inconfortable et à laquelle elles n'ont pas été préparées. Ce soutien peut s'effectuer à travers une plateforme numérique, un centre d'appel téléphonique, des communiqués de presse, radio, télévision. Tous les médiums peuvent être utilisés à des fins d'appui et d'information.

En fin de compte, la proposition de formes alternatives pour la poursuite des enseignements à distance en situation d'urgence n'est pas aisée et risque de creuser encore plus les inégalités dans l'accès au savoir si des précautions ne sont pas prises. Plusieurs modèles sont possibles, chacun ayant ses avantages et ses inconvénients. En fonction de la diversité des contextes locaux, il est fort probable que pour arriver à toucher le maximum d'élèves, l'institution éducative soit amenée à recourir à plusieurs modèles au même moment. Dans tous les cas, des mesures doivent être prises pour permettre que l'enseignement reste de qualité et pour le plus grand nombre. Un tableau plus détaillé des actions qui pourraient être engagées pour garantir la qualité se trouve en annexe 2 de cette note. Il est important de préciser que chaque option a des implications financières. Si certaines ne sont pas onéreuses car proches de ce qui se fait habituellement (par exemple la distribution de supports

² L'analphabétisme chez les personnes de 15 à 49 ans c'est-à-dire l'âge approximatif des parents, est de 49,5 % (ISU).

papiers), d'autres requièrent un financement plus important (par exemple la fourniture de matériel de connexion aux élèves et aux enseignants). Toutes ces implications financières doivent être analysées, et des ressources suffisantes doivent être trouvées.

Annexe 1 : Avantages et points de vigilance de ces différents médiums

Médium	Avantages	Points de vigilance
Plateformes numériques (avec ordinateur/ imprimante)	<ul style="list-style-type: none"> - apprécié pour son caractère flexible et adaptable, le numérique permet un accès libre et massif à des ressources éducatives. Enseignants et élèves peuvent bénéficier de la démocratisation de l'accès aux ressources de partenaires éducatifs, institutionnels et privés. - La communication peut être synchrone (directe, par visioconférence notamment) ou asynchrone (indirecte, par la mise à disposition d'un forum de discussion par exemple). - une plate-forme est en capacité de proposer des cours et offrir un suivi pour atteindre les objectifs car les apprenants peuvent poster leurs travaux aux enseignants. - Le contenu est conçu par des professionnels soucieux de transmettre des savoirs accessibles aux élèves en autonomie grâce à des ressources disponibles permettant de documenter les thèmes proposés et d'approfondir s'ils le souhaitent des notions à acquérir. Un accès aussi en Offline aux ressources des plateformes grâce à des clés USB sur lesquelles on peut télécharger et renvoyer des contenus divers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité que l'apprenant et les enseignants soient formés à l'utilisation de la plateforme - Possibilité de se référer à un intervenant qui sache apporter au besoin des réponses. - Une connexion de bonne qualité pour pouvoir accéder rapidement à toutes les ressources mises en ligne. - Des sites régulièrement mis à jour, clairs, riches, attractifs et répondant à la logique et aux besoins des élèves. - La motivation doit être entretenue car l'élève peut se mettre au travail sans horaire fixe. - La présence effective peut être requise par un « appel virtuel » réalisé dans certains cas - L'utilisation optimale des plateformes réclame la disposition d'un ordinateur pour l'élève et pour l'enseignant ainsi que l'accès à une imprimante pour la duplication des documents quand c'est indispensable. - Medium peu compatible avec les premiers niveaux d'enseignement (préscolaire et CP notamment)
Smartphones / tablettes numériques	<p>Les avantages sont sensiblement les mêmes car ils permettent les mêmes accès.</p> <p>Ces outils permettent en plus l'envoi et la réception de SMS (largement plébiscités par les élèves) qui favorisent le maintien des liens.</p>	<p>Comme ci- dessus avec l'inconvénient supplémentaire de la taille de l'écran qui handicape la lecture de certains documents plus lourds.</p>
Télévision	<p>Les pays disposent tous de chaînes nationales pouvant diffuser des programmes selon les besoins (ici crise du COVID 19 et nécessité de toucher les élèves confinés dans leur foyer en raison de la fermeture des établissements scolaires pour une durée indéterminée). La télévision est un médium répandu et l'attrait de l'image, la mise en scène, l'animation du cours est un avantage sur la radio par exemple.</p>	<p>Cette initiative généralement nationale des ministères en charge de l'éducation permet aux élèves d'accéder à des contenus réalisés pour eux mais sans tenir compte du niveau réel de chacun et prioritairement aux élèves des classes d'examens ce qui réduit considérablement leur portée. On doit alors se poser la question des élèves dont les apprentissages fondamentaux ne sont pas stabilisés.</p> <p>La diffusion des émissions à caractère scolaire doit être priorisée sur des chaînes publiques (sans abonnement internet)</p> <p>Les cours à la télévision sont en général conçus avec un faible taux d'interactivité (difficile à mettre en œuvre sur des émissions en direct ou pré enregistrées). L'élève n'est que spectateur sans pouvoir agir sur le rythme, sans poser des questions ou</p>

Médium	Avantages	Points de vigilance
		<p>demander des explications s'il est perdu comme il le ferait en classe.</p> <p>Les élèves doivent être présents au rendez-vous à l'heure de l'émission ce qui n'est pas toujours facile (travaux d'aide à la famille- tâches ménagères, etc.).</p>
Radio	<p>-C'est le moyen audio le plus répandu en Afrique et accessible au plus grand nombre. Il existe déjà dans de nombreux pays des compétences ou des ressources disponibles pour élaborer des contenus et les faire accéder aux bénéficiaires.</p> <p>-Les informations utiles pour la continuité pédagogique diffusées sur les radios locales s'adressent aux parents dans leur langue, c'est un avantage pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement de leurs enfants.</p> <p>-Dans le domaine de la formation des enseignants (indispensable également) des modules existent et on peut en concevoir de nouveaux pour aborder le thème spécifique de l'enseignement à distance.</p>	<p>Une information relayée au niveau national, régional ou local (selon les offres pédagogiques) devra être largement diffusée pour atteindre les cibles.</p> <p>Les élèves doivent aussi être présents au rendez-vous à l'heure de l'émission ce qui n'est pas toujours facile (travaux d'aide à la famille- tâches ménagères, etc.).</p> <p>Il n'y a pas de possibilité d'agir sur le rythme de la leçon et certains élèves perdent le « fil », pas de répétition (comme à la télévision) à moins d'enregistrer.</p>
Cours et exercices sur papier	<p>-Des approches peu techniques permettant de faire parvenir du contenu de lecture, d'écriture et de mathématiques aux familles sous forme de fiches ludiques pour les plus jeunes et des fiches cours pour les autres élèves.</p> <p>-Personnaliser autant que possible les envois et prendre soin de corriger et de faire des retours pour maintenir le lien souvent fragile.</p> <p>- pas besoin d'équipements spécifiques</p>	<p>Sans l'appui des technologies, le travail « artisanal » de mise à disposition de ressources est plus fastidieux. Les parents ou les élèves doivent faire l'effort de se déplacer (quand c'est possible) et encore une fois, certaines familles risquent de rester en retrait. Dans ce cas, les enseignants ou la direction de l'établissement doit essayer de maintenir le lien pour que le système n'abandonne pas ces familles.</p> <p>Il faut aussi appuyer les enseignants en difficulté par rapport à l'élaboration de supports adaptés au travail autonome des élèves.</p>

Annexe 2 : Les éléments à prendre en considération pour pouvoir assurer la qualité de l'enseignement à distance

Problématique	Repères pour le pilotage de la qualité
Qualité des contenus proposés : initiation par l'administration centrale ou par les régions, quel contrôle sur la pertinence du contenu ? Comment faire pour assurer cela ?	<ul style="list-style-type: none"> - Identification par l'Institution, des services ou instances qui valident les contenus de programmes pour tous les niveaux (et pas uniquement les classes d'examens) et chaque discipline et les informations. - Réflexion sur la nécessité de mise à disposition pour chaque élève de manuels scolaires qui facilitent ainsi la progression à distance et garantissent des contenus conformes aux programmes et standardisés - Clarification des rôles des acteurs (nationaux-régionaux-locaux) sur la gestion de la continuité pédagogique - Prise en compte de la diversification nécessaire en fonction des cibles
Couverture de la cible : i) en terme de zone de couverture du ou des médiums utilisés, ii) et en terme de capacité des élèves ciblés à accéder au(x) médium(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation avec les fournisseurs de télécommunication mobiles et internet pour développer l'accès des communications au plus grand nombre. - Identification des médias et des outils (studios, laboratoires informatiques, etc.) disponibles pour mettre en place des programmes. - Etat des lieux de la couverture Internet et des outils répartis sur le territoire (lieu d'accès publics et privés) pour les zones urbaines et rurales.
Suivi des apprentissages : quel accompagnement ? Par qui ? L'information des nouveaux acteurs sur le rôle qu'ils devront jouer	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de nouveaux besoins techniques (numériques, audiovisuels, radio, etc.) dans le cadre de l'enseignement à distance pour assurer la qualité des nouveaux formats de contenus pédagogiques, - Réflexion sur la formation initiale des enseignants pour une prise en compte des compétences à acquérir dans l'élaboration de contenus d'enseignement à distance et la communication avec les apprenants. - réflexion sur le renforcement des compétences, en termes d'appui aux élèves à la maison, des parents, des associations de parents, comités de gestion, associations d'enseignants. - recherche de collaboration avec des ONG, autres ministères, organisations communautaires, organisations confessionnelles pour renforcer les actions sur le terrain en direction des « décrocheurs »
L'identification des cibles ou acteurs nécessitant un accompagnement ou appui spécifique : comment cela est-il géré ?	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte par les chefs d'établissement des familles qui ne parviennent pas à entrer ou à rester dans le dispositif de continuité pédagogique. - Recherche de solutions pour garder un contact avec les élèves et leurs familles, en privilégiant le suivi des élèves dont les parents ne sont pas en capacité de leur apporter un appui. (téléphone – SMS- communiqués radios en langue locale) - Nécessité de réaliser un suivi régulier et individuel, renseigné dans une base de données partagée au niveau de l'établissement
Le nécessaire besoin de collecter le retour des acteurs impliqué pour une amélioration. Cela est-il mis en place ? Comment ?	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la mise en place : <ul style="list-style-type: none"> - d'une plateforme nationale ou régionale, d'une centrale téléphonique permettant à tous les acteurs de l'éducation de dialoguer dans les langues locales également, ou de trouver des réponses à leurs interrogations auprès des spécialistes de l'éducation ou d'autres parents. - Panneaux d'information ou de dialogue devant les établissements - Observatoire, comptabilisation des connexions aux contenus numériques en ligne par les élèves, les parents, les enseignants. - Analyse des échanges sur d'éventuels forums ou standards téléphoniques. - Mettre en place des évaluations des méthodes utilisées et adopter une démarche d'apprentissage - Proposer la réalisation d'études spécifiques selon les contextes afin d'enrichir la réflexion et d'adapter les stratégies et modes d'intervention le cas échéant.